

**CALENDRIER des EXAMENS - DECEMBRE 2023**

1<sup>ère</sup> session – 1er semestre

Master 1 Sciences, Technologies, Santé

**MENTION BIOLOGIE SANTE**

Dates	Horaires	Durée	Epreuves	Lieu de l'épreuve
Lundi 18 Décembre 2023	10h00-12h00 (tiers temps 12h40)	2h	UE 1 : Préparation à la vie professionnelle. Connaissances de l'entreprise (B2IPME, BCPA et BBM)	Amphi Scelle D/L
	14h00-16h00 (tiers temps 16h40)	2h	UE 2 : Outils d'investigation en biologie (B2IPME, BCPA et BBM)	Amphi Scelle D/L
Mardi 19 Décembre 2023	10h00-12h00 (tiers temps 12h40)	2h	UE 5 : Bio-informatique avancée (B2IPME et BBM)	Amphi Scelle D/L
		2h	UE 5 : Communication endocrinienne et santé (BCPA)	
	14h00-16h00 (tiers temps 16h40)	2h	UE 3 : Management de projet (B2IPME, BCPA et BBM)	Amphi Scelle D/L
Mercredi 20 Décembre 2023	10h00-12h00 (tiers temps 12h40)	2h	UE 4 : Signalisation cellulaire et moléculaire (B2IPME, BCPA et BBM)	Amphi Scelle D/L

**CE CALENDRIER VAUT CONVOCATION AUX EXAMENS**

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

**Il est strictement interdit, de noter les numéros d'étudiants sur les copies de CT. Seul le numéro anonymat est permis, dans le cas contraire merci de laisser la case vide.**

Dijon, le 27 novembre 2023